



BUREAU DU COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL

REUNION du 18 MAI 2021
à 12h00

Présidence: GALLÉ Philippe.

Présents : BASTGEN Patrick, BONNET Philippe, BROSSARD Christophe, CHEVALLIER Martine, GABUT Thierry, MICHAU Gilles.

Assiste : DURAND Fabrice (Directeur Administratif).

Le Président au nom du Comité adresse son soutien et sa sympathie attristée :

- à la famille et aux proches de Julien PELGER, club d'INGRANDES DE TOURAINE.
- à la famille et aux proches de M. DAGUET, club de l'US PORTS NOUATRE.
- à la famille et aux proches de M. LESSIRARD Daniel, club de l'AS CHANCEAUX/CHOISILLES.
- à la famille et aux proches de M. PEREIRA Paolo, club du FC VAL.
- à la famille et aux proches de M. PERAULT Jean Louis, club du RACING LA RICHE.
- à la famille et aux proches de M. OUVRARD Jean Patrick, club de l'ESJ LA CELLE ST AVANT.
- à la famille et aux proches de M. CORREIA Miguel, club de l'US JOUE PORTUGAIS.

1- INTERVENTION DU PRESIDENT

Philippe GALLÉ

1.1- Informations nationales

1.1.1- Finances

La F.F.F. a communiqué via le procès-verbal du COMEX du 6 mai sur l'établissement de son budget 2021-2022. Il a maintenu au même niveau des postes : dotations au foot amateur (37% des recettes), sélections nationales. Néanmoins, un résultat déficitaire de 5,7 Millions d'Euros est envisagé. Un plan social a été également entendu dans les médias. Une réduction des budgets opérationnels et de fonctionnement a été effectuée de l'ordre de 10 Millions d'Euros.

Vu les difficultés financières du football professionnel, le Bureau espère l'engagement de la FFF d'honorer le maintien de ses aides au football amateur la saison prochaine sera respecté. Notamment en ayant pris connaissance ce jour de l'éventuel plan de licenciement de la FFF.

1.1.2- Opérations clubs

La FFF lance fin juin l'opération de dotations Nike dans le cadre du plan de relance du football amateur post Covid. Cette opération est destinée à l'ensemble des clubs actifs de la FFF. Les cibles prioritaires sont les écoles de football (pratiquants U6-U11). L'opération s'articule autour de 2 axes :

* distribution de bons d'achat utilisables directement sur la plateforme footamateur.fff.fr comprenant une offre élargie d'articles Nike à des tarifs préférentiels.

* distribution de dotations Nike gratuites destinées aux autres clubs issues des stocks de la FFF.

L'ensemble des frais de livraison seront pris en charge par la FFF.

1.1.3- Discipline

Afin de rétablir une certaine équité entre les licenciés suspendus en matchs et les licenciés suspendus à temps, il a été décidé d'appliquer une dispense d'exécution de peine pour les suspensions en matchs dans la limite de 6 matchs.

1.1.4- Statut de l'arbitrage

La FFF a agi avec bienveillance vis-à-vis des clubs qui ont entrepris les démarches pour continuer à être en règle, ou pour se mettre en règle lorsqu'il y avait infraction au Statut de l'Arbitrage.

Lorsque le club a inscrit à une ou plusieurs formations le nombre d'arbitres nécessaires afin d'être en règle pour la saison en cours, mais que la formation n'a pu aller à son terme du fait de la crise sanitaire, alors il sera malgré tout considéré comme étant en règle vis-à-vis du Statut de l'arbitrage pour la saison 2020-2021.

A l'inverse, lorsque le club n'a pas inscrit à une ou plusieurs formations le nombre d'arbitres nécessaire afin d'être en règle pour la saison en cours, alors il débutera la saison 2021-2022 dans la situation dans laquelle il se trouvait à l'issue de la saison 2019-2020.

La Ligue Centre-Val de Loire organise ainsi une Formation Initiale d'Arbitres :

- les 12,19 et 26 juin 2021 à Savonnières.
- les 7,8 et 9 juillet 2021 au C.T.R. Châteauroux.

1.1.5- Licence

Le projet de création d'une licence la saison prochaine dénommée « Volontaire » fait débat. Elle serait destinée aux bénévoles des clubs n'assumant pas de fonctions officielles sur les matchs et auprès des instances.

Après échanges entre membres du Bureau, la position est de demander le report de cette décision. Cet avis est également celui, unanime, de tous les Présidents de District de la LCVL. Ainsi le Président développera cette argumentation lors de la réunion du Bureau du Collège des Présidents de District qui aura lieu le soir-même.

1.1.6- Assemblée Fédérale

La prochaine Assemblée Fédérale se déroulera en visioconférence le vendredi 4 juin.

1.1.7- Règlements

Il sera proposé à la prochaine Assemblée Fédérale de modifier les règlements liés :

- aux groupements de clubs de jeunes : l'intégralité des licenciés des U14 à U18 (et non plus U12 à U18) issus des clubs adhérents doivent obligatoirement être mis à disposition du groupement.
- aux contrôles médicaux des arbitres : un assouplissement est à l'étude.

1.3.8- Reprise d'activités

Un groupe de travail au sein de la LFA a été constitué pour faire émerger des idées d'aides aux clubs dans la reprise d'activité en juin et en septembre. Christophe BROSSARD a été notamment sollicité par les référents régionaux pour travailler sur le sujet :

- le guide du Printemps du football pourrait notamment être repris.
- des licences multisports chez les jeunes issues des fédérations scolaires pourraient être valables en FFF.... ?
- les bonnes pratiques des clubs dynamiques sur cette reprise seront recensées.

1.2- Informations régionales

L'Assemblée générale de la Ligue se tiendra le 12 juin prochain au C.T.R. de Châteauroux.

1.3- Informations départementales

1.2.1- Subventions FAFA

Les mairies d'Azay le Rideau et Cheillé ont demandé un rendez-vous avec le District pour évoquer le report de l'étude de leur demande de subvention FAFA Terrain Foot A8 par les instances.

Le Président leur donnera une réponse par courrier. Le dossier est certes reporté pour des raisons budgétaires limitées cette saison mais n'est pas refusé. Il sera étudié sur le budget de la saison prochaine.

1.2.2- Relations avec les collectivités

Le Président rencontrera le Président départemental de l'Association des Maires de France, M. DE OLIVEIRA pour évoquer essentiellement le nécessaire soutien des Mairies à leurs associations sportives après cette pandémie. Un rendez-vous est fixé le 28 juin.

1.2.3- Conseil Départemental

L'opération « la Caravane du Sport Tourangeau » se met en place en juillet sur trois sites tourangeaux, à l'initiative du Conseil départemental. Le District s'est engagé à être présent et a animé des séances de football, beach soccer, foot golf et foot en marchant.

- LOCHES (Esplanade des Bas Clos) : 13 et 15 juillet 2021 de 10h00 à 17h00
- BOURGUEIL (Plan d'eau base de loisirs) : 20, 22 et 23 juillet 2021.
- CHATEAU-RENAULT (Stade Joseph Renard) : 27 et 29 juillet 2021.

Le District va solliciter les clubs locaux de ces sites pour aider à l'encadrement de ces animations.

1.2.4- Partenariat privé

Le Président est en contact actuellement avec un partenaire national de la FFF pour s'associer aux actions du football d'animation du District à compter de la saison prochaine.

1.2.5- Apprentissage

Martine CHEVALLIER évoque les besoins du District en matière de poste d'apprentis pour la saison prochaine au sein du District. L'aide de l'Etat de 8.000 € pour 12 mois de contrat est encore possible pour des contrats signés jusqu'au 31 décembre 2021. Il est décidé d'ouvrir deux postes :

- Apprenti adjoint technique liés au développement du foot féminin et des nouvelles pratiques.
- Apprenti chargé de la promotion de l'arbitrage.

Les personnes responsables de ces domaines travailleront sur les fiches de poste.

2- INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL

Patrick BASTGEN

2.1- Compétitions

La FFF a décidé en sa réunion du COMEX du 24 mars 2021 de mettre un terme à l'ensemble des compétitions amateurs départementales et régionales métropolitaines pour la saison 2020-2021 en raison de l'épidémie Covid-19 et des mesures sanitaires renforcées. A fin mars, le calendrier, déjà contraint, ne permettait plus d'envisager une reprise des compétitions amateurs. Toutes les compétitions du District se sont donc arrêtées officiellement le 24 mars dernier pour cette saison. Il n'y aura donc aucune accession ni relégation pour la saison en cours.

Cette décision de saison blanche implique que la saison 2021/2022 démarrera avec la même composition des championnats qu'au début de la saison 2020-2021, comme le précise le COMEX de la FFF en sa réunion du 6 mai 2021.

2.2- Crise sanitaire -

Le plan de déconfinement de l'Etat a permis à la FFF d'élaborer un mode d'emploi de la reprise du football amateur à compter du 19 mai. Il a été envoyé à tous les clubs et publié sur nos réseaux et sites.

Les préfets ont cependant le pouvoir de décider des mesures plus restrictives en fonction de la situation sanitaire.

2.3- Vie des clubs

2.3.1- Projet de fusion

Trois projets de fusions-absorption ont été réceptionnés au secrétariat du District :

- LANGEAIS-CINQ MARS absorberait MAZIERES DE TOURAINE.
- NAZELLES-NEGRON absorberait POCE SUR CISSE
- RENAUDINE absorberait MONTHODON.

Ces trois projets sont recevables en la forme conformément aux dispositions de l'article 39 des RG de la FFF.

Sur le fond, ces trois fusions ont fait l'objet d'une instruction et de pièces complémentaires réclamées pour qu'elles soient étudiées en Bureau très prochainement.

Les dossiers doivent effectivement être transmis à la Ligue avec l'avis du District pour qu'un avis soit donné également avant le 31 mai prochain. Une certaine flexibilité en termes de délai a été cependant autorisée par la FFF vu la crise sanitaire.

2.3.2- Etude des groupements de clubs de jeunes

Le Bureau a pris connaissance des bilans annuels des cinq groupements que compte le District conformément aux dispositions de l'article 39 ter des Règlements Généraux de la FFF alinéa 11.

Le Bureau donne son avis sur le renouvellement des groupements pour la saison prochaine. Le Bureau demande aux clubs de BREHEMONT, GIZEUX et ANTOGNY LE TILLAC de participer davantage à la vie de leur groupement respectif (apport en licenciés, dirigeants, éducateurs, matériel, installations).

Cf Annexe.

2.3.3- Ententes

Les clubs de ZEURES PREUILLY et de MARTIZAY, du District de l'Indre désirent fonctionner en entente sur toutes leurs catégories de jeunes la saison prochaine.

A la vue des effectifs dans chacun des deux clubs, le Bureau donne un avis favorable. Il conviendra d'engager les équipes sous Footclubs en mentionnant l'entente. L'entente devra porter le nom du club support.

2.4- Assemblée Générale

Compte tenu des règles de déconfinement, une Assemblée Générale d'été du District peut se tenir en présentiel à la Maison des Sports de Parçay-Meslay le jeudi 1^{er} juillet 2021. Tous les clubs seront convoqués.

Il est proposé que compte tenu du contexte sanitaire, les clubs absents non excusés ne soient pas amendés.

Le Bureau donne son accord.

La prochaine réunion du Comité de direction du 9 juin prochain permettra de valider l'ordre du jour de cette Assemblée (modifications des textes, budget).

3- INTERVENTION TRESORIER

Thierry GABUT

Le Trésorier informe le Bureau sur les points ci-dessous :

3.1- Finances du District

Une simulation des comptes financiers a été étudiée début mai entre le Président, le Trésorier et le Directeur en cette saison déclarée « blanche ».

Plusieurs constats ont été pris en compte :

- maintien des aides fédérales (et notamment les Conventions d'Objectifs) et des aides à l'emploi,
- maintien ou baisse légère des subventions publiques (ANS et Conseil Départemental),
- poste « amendes et droits » arrêté à fin octobre en très nette baisse,
- engagements non réclamés aux clubs,
- aides financières (liées aux emplois) du gouvernement jusqu'à fin avril,
- partenariat privé réduit,
- poste « charges administratives » géré à son minimum,
- poste « entretien siège social » réduit aux engagements contractuels et comptables,
- activités des commissions arrêtées à fin octobre et réduites au seul football scolaire depuis. Les commissions auront dépensé 60 k€ de moins que la saison dernière.

Au final, les comptes de cet exercice 2020-2021 verraient :

- une diminution des Produits de l'ordre de 26% par rapport à l'exercice précédent.
- une réduction importante du poste des Charges dont le poste Salaires compte tenu de l'Activité Partielle mise en place depuis novembre.
- un résultat bénéficiaire assez confortable

La crise sanitaire étant plus longue que prévue initialement, un résultat bénéficiaire sera constaté. Il est ainsi obtenu essentiellement grâce au soutien de L'Etat aux entreprises employeuses du secteur du Sport.

Il est proposé que ce bénéfice soit affecté, comme l'exercice précédent, à la réserve légale récemment créée dénommée « Réserve crise Covid-19 ». Cette réserve viendra financer le budget largement déficitaire probable la saison prochaine sur les comptes du District.

Le Bureau donne un avis favorable pour une telle affectation du futur bénéfice.

Ce sujet des Finances sera réabordé lors du prochain Comité Directeur, et préalablement une Commission Finances se réunira le 26 Mai 2021

Le Bureau entérine par ailleurs ce qui avait été initié :

- non facturation des engagements sur la saison actuelle vu l'arrêt des compétitions sitôt dans la saison
- remise de 50% accordée sur les cotisations District facturées en début de saison à tous les clubs. Un montant de l'ordre de 27000 € est ainsi comptabilisé au crédit des comptes clubs sous forme de subventions clubs aides Covid-19.

3.2- Budget 2021-2022

Une première ébauche du budget de la saison prochaine.

Dans les produits, ce budget se base sur un nombre de licenciés fixé à 15.000 ; nombre correspondant à cette présente saison. Les subventions fédérales ou issus des collectivités sont prévues à la baisse vu le contexte. Le partenariat privé reste ambitieux avec 10.000 € espérés.

En charge, la masse salariale prendrait en compte le recrutement de deux apprentis. Des aides financières aux clubs seraient envisagées pour aider à la reprise des activités : réduction sur les cotisations et les engagements.

3.3- Trésorerie

Suite à la rencontre avec le Crédit Agricole en mars, il est proposé d'ouvrir deux comptes épargne auprès la banque partenaire : Livret sociétaire et Compte Sur Livret (C.S.L.).

Le Bureau donne son accord.

2- INTERVENTION DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Fabrice DURAND

Le Directeur Administratif informe le Bureau sur les points ci-dessous :

2.1-Intendance

- un système de visiophone devant la porte d'entrée du District est installé.
- le nouveau véhicule Transporter Volkswagen a été livré. Le District bénéficie d'un nouveau véhicule de transport collectif 9 places pour ses actions.

2.2-Vie des clubs

Fabrice DURAND informe le Bureau de deux demandes d'affiliation à la FFF émanant des clubs suivants :

- FUTSAL CLUB TOURAINE
- E.S. VILLAINES LES ROCHERS

Le Bureau donne un avis favorable et transmet à la Ligue pour suite à donner.

2.3-Subventions

Fabrice DURAND informe le Bureau de la campagne ANS en cours. Les clubs et les instances doivent transmettre leur dossier avant le 30 mai 2021 sous leur compte Asso.

2.4-Législation du sport

Fabrice DURAND informe le Bureau du décret de loi récemment passé sur les futures obligations médicales pour les licences joueurs mineurs.

3- TOUR DE TABLE

3.1- Département Jeunes et Technique

Christophe BROSSARD informe le Bureau qu'une réunion bihebdomadaire est organisée depuis novembre 2020 avec les techniciens salariés du District et services civiques pour faire le point sur les activités en cours à réaliser.

3.1.1- Labels

- les visites de plusieurs clubs se déroulent actuellement.

3.1.2- Vie des clubs

* plusieurs clubs se plaignent des pratiques de clubs extérieurs pour recruter des très jeunes joueurs ou joueuses, et ainsi mettre à mal leur effectif.

Le problème sera évoqué en Ligue et FFF pour évoquer des solutions au niveau financier ou réglementaire, notamment en instaurant des droits de mutation.

3.1.3- Compétitions

- le groupe de travail « calendriers / réforme des compétitions » poursuit ses travaux. Le résultat ne pourrait se voir que sur la saison 2022-2023 sur les compétitions jeunes et seniors.

3.1.4- Structuration de l'équipe technique

- le besoin en matériel vidéo est à l'étude pour les détectons notamment.
- la Ligue étudie une mutualisation éventuelle des Conseillers techniques Préformation sur la région.

3.2- Services civiques

Martine CHEVALLIER informe le Bureau sur les points suivants :

- la Ligue a adressé un appel à candidature à tous les clubs de la région pour se positionner sur leur vœu d'accueillir un ou des volontaires la saison prochaine. Le District donnera son avis sur les clubs d'Indre-et-Loire. Les clubs n'ayant pas répondu aux obligations de formation pour le volontaire et le tuteur ne pourront pas accueillir des volontaires la saison prochaine. L'engagement dans le Programme Educatif Fédéral est également obligatoire. Beaucoup de clubs n'ont renvoyé aucune fiche action PEF cette saison. Le contexte sanitaire est certes là mais les Volontaires ont manqué d'encadrement.
- La Ligue a demandé à chacun des districts de se positionner sur des fiches de poste Volontaire spécifiques aux instances. Le District d'Indre-et-Loire a opté pour trois missions éventuelles :
 - promotion de l'arbitrage,
 - développement du football féminin et des nouvelles pratiques,
 - développement des actions citoyennes et sociales,

Ces trois postes ne seront occupés que si les profils adéquats correspondent.

3.3- Promotion de l'arbitrage

Gilles MICHAU informe le Bureau sur la recherche de la Commission pour des actions de sensibilisation à l'arbitrage vers la cible des éducateurs.


L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00.

Patrick BASTGEN



Secrétaire général

Philippe GALLÉ



Président

Annexe : étude du renouvellement des groupements de clubs de jeunes

Groupements	N°affiliation	Catégories jeunes	Nbre licenciés jeunes	Evolution effectifs jeunes vs n-1	Nbre équipes	Evolution équipes vs n-1	Nbre éducateurs formés	Commentaires bilans annuels des groupements	Avis District sur le renouvellement du groupement
E.I.F RIVARENNES	551890	U7 à U15	29	-60 %	4	-3	?	Baisse catastrophique des effectifs. 1 seul licencié jeune à BREHEMONT.	Avis favorable. Il faut relancer l'activité en juin et septembre. Le club de BREHEMONT doit davantage participer au groupement.
E.C.F.PAYS MONTRESOROIS	552454	U7 à U18	152	-6 %	9	-1	0	Baisse limitée des effectifs vu le contexte. Aucun licencié à Heugnes (36). Aucun intérêt d'être en groupement si aucune école de football n'existe.	Avis favorable pour le groupement. Demande à HEUGNES de réfléchir à son rôle dans le groupement.
RICHELAIS J.S.	553511	U7 à U18	124	-18%	14	0	3	Chute inquiétante des effectifs qui se poursuit au RJS	Avis favorable. Il faut relancer l'activité en juin et septembre.
AV.F. BOURGUEILLOIS	563699	U7 à U18	173	-9%	16	-2	?	Baisse limitée des effectifs vu le contexte. 3 licenciés jeunes seulement à GIZEUX.	Avis favorable. Le club de GIZEUX doit davantage participer au groupement.
A.P.F.STE MAURIEN	590131	U7 à U18	158	-18 %	12	-3	1	Chute inquiétante des effectifs. 2 (+5 licenciés à ANTOGNY.	Avis favorable. Il faut relancer l'activité en juin et septembre. Le club de ANTOGNY doit davantage participer au groupement.

Comparaison District 37		U7 à U19	8 508	- 15%
-------------------------	--	----------	-------	-------